

**Association de producteurs
pour la valorisation des chevreaux d'Auvergne-Rhône-Alpes**

DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION – 2024

Bulletin d'adhésion à retourner par mail au trésorier à : firmedeloppidum@gmail.com

A la réception du bulletin ET du règlement, une confirmation d'adhésion vous sera envoyée par mail.

Structure :

Représentée par (NOM, Prénom et qualité du signataire) :

.....

Numéro de SIRET :

Adresse complète :

.....

Numéro de téléphone :

Email :

Cochez l'option retenue :

souhaite adhérer à l'Association de producteurs pour la valorisation des chevreaux d'Auvergne-Rhône-Alpes en tant que membre actif* - Montant minimum de la cotisation établi à : **100 €**

souhaite adhérer à l'Association de producteurs pour la valorisation des chevreaux d'Auvergne-Rhône-Alpes en tant que membre partenaire** - Montant minimum de la cotisation établi à : **50 €**

Règlement : De préférence, par virement bancaire (RIB ci-dessous).

Le cas échéant, chèque à l'ordre de l'Association de producteurs pour la valorisation des chevreaux d'AURA (écrire le nom en entier) - N° du chèque :

Fait à, **le**

Signature :

Dans le cas d'un règlement par chèque, il est à retourner par courrier postal au trésorier : Thomas CHALEAC - Ferme de l'oppidum – 395 Chemin de Soulage - 07160 ST-ANDEOL-DE-FOURCHADES

Contacts : Denis DUMAIN (Président) - 06 20 86 22 28 – Thomas CHALEAC (trésorier) : 06 25 66 19 62

***Membres actifs** : toutes personnes morales ou personnes physiques, dont l'activité est d'élever, d'engraisser et de commercialiser des chevreaux issus de leurs élevages. Ils disposent de voix délibératives à l'Assemblée Générale, et versent annuellement une cotisation dont le montant unitaire est fixé par le Conseil d'Administration. Ils peuvent être membres apporteurs selon les modalités définies dans le Règlement Intérieur.

****Membres partenaires** : exploitations agricoles, syndicats caprins, associations caprines, professionnels des métiers de la filière caprine (engraisseurs - non-naisseur, collecte, abattage, découpe, transformation, conditionnement, transport, notamment), partenaires et/ou prestataires de l'association. Ils versent annuellement une cotisation dont le montant minimum est fixé par le Conseil d'Administration et sont représentés à l'Assemblée Générale. Ils sont représentés au Conseil d'Administration si un membre délégué a été désigné et a été invité par le Conseil d'Administration. Ils n'ont qu'un rôle consultatif sans voix délibérative. Dans le cas d'exploitations agricoles, ils ne peuvent pas être apporteurs.

**CREDIT AGRICOLE
SUD RHÔNE ALPES**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	13906	00009	00207032476	22
IBAN ETRANGER	FR76 1390 6000 0900 2070 3247 622			BIC AGRIFRPP839
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
ROSIERES (00009)	ASSOC. PRODUCTEURS POUR LA VALORISATION DES CHEVREAUX A.R.A			
Tél : 0475205771	AGRAPOLE 23 RUE JEAN BALDASSINI 69007 LYON			

CA En Ligne :
0 476 608 000 *

INTERNET :
www.ca-sudrhonealpes.fr *

INTERNET MOBILE :
m.ca-sudrhonealpes.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 12 Place de la Résistance-CS 20067-38041 GRENOBLE Cedex 9 - RCS GRENOBLE 402 121 958. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat N° CPI 38012020000045221 délivrée par la CCI de GRENOBLE - bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 023 476 N° ADEME : FR234329_03VSHJ - Téléphone 04 76 86 70 70 (coût d'un appel local)

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom